

Objet : adhésion 2025-2026

Arles, le 04 juillet 2025

Bonjour à toutes et à tous

Le comité directeur et technique vous souhaite une bonne saison estivale et vous donne rendez-vous en septembre : le mercredi 10 pour les pratiquants de la marche nordique, le 14 pour une rando sportive, le 21 lors de la journée des associations ,puis le jeudi 25 et le dimanche 28 pour une rando accessible à tous. 1^{ère} rando santé le 02 octobre.

Le programme des activités du club pour la saison 2025-2026 est accessible sur le site du club.

La « règle du certificat médical » ne change pas .L'annexe 3 vous permettra de savoir si vous devez fournir un certificat médical ou seulement une attestation de non contre-indication à la pratique de la randonnée pédestre et/ou marche nordique(**Le questionnaire de santé ne doit pas nous être envoyé**).

Et, si cela vous convient,vous pourrez nous transmettre à partir du 01/09/2025 votre dossier d'inscription (le bulletin d'inscription+chèque adéquat+attestation ou certificat médical)

Le dossier d'inscription peut être remis :

soit dans la boîte aux lettres « Associations » 45 rue Léo Lagrange ,13200 Arles

soit à la journée des associations le 21/09/2025

soit à l'**accueil** de la Maison de la Vie Associative d'Arles, bd des Lices, où le club a une domiciliation postale.

Ou peut être envoyé par La Poste à l'adresse du club.

A compter du 21/09/2025, pour participer à une randonnée, il faudra obligatoirement avoir adhéré à la saison 2025/2026 avant cette randonnée.

Je joins à ce message les documents suivants :

-Bulletin d'adhésion 2025/2026

-Règlement intérieur + annexes 2025/2026+modèle de certificat médical

-Fiche santé à garder dans son sac à dos

Vous remerciant de votre attention, je vous dis à bientôt sur les chemins.

Amicalement,

La présidente

Elisabeth Thouy